



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

intérieur, outre-mer et collectivités territoriales : bâtiments

Question écrite n° 6285

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la situation du patrimoine immobilier du ministère de l'intérieur. Le rapport Tron sur l'immobilier de l'État a fortement incité à la mise en oeuvre d'une gestion dynamique du patrimoine public afin de réduire certaines dépenses et de rationaliser la gestion du parc. Il lui demande de préciser le montant des cessions réalisées en 2006, le montant des cessions réalisées et de celles encore attendues en 2007 et le montant prévisionnel des cessions envisagées pour l'année 2008.

Texte de la réponse

Les cessions réalisées se définissent comme les cessions pour lesquelles le versement du produit de cession a été effectué sur le compte d'affectation spéciale « gestion du patrimoine immobilier de l'État ». En 2006, le montant des 28 cessions réalisées s'élève à 5,8 millions d'euros. Pour cette même année, le montant du produit des cessions versé sur le compte d'affectation spéciale « gestion du patrimoine immobilier de l'Etat » au budget opérationnel de programme du ministère de l'intérieur s'élève à 4,9 millions d'euros. Au 31 juillet 2007, le montant des 17 cessions réalisées s'élève à 3,9 millions d'euros pour un versement des produits de cession sur le compte d'affectation spéciale « gestion du patrimoine immobilier de l'État » au budget opérationnel de programme du ministère de l'intérieur de 3,3 millions d'euros. Dans la mesure où 17 cessions peuvent être finalisées d'ici la fin 2007, le montant attendu peut atteindre 7,2 millions d'euros. Pour 2008, le montant prévisionnel d'une trentaine de cessions est estimé à 9,1 millions d'euros.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6285

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5934

Réponse publiée le : 18 décembre 2007, page 8055